

PARCOURSUP RENTREE UNIVERSITAIRE 2019 / 2020

MODALITES ET CRITERES D'EXAMENS DES CANDIDATURES

L1 LETTRES

Les critères d'examen sont prioritairement :

- les notes de français de 1ère, les notes d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales (SES) de première et terminale,
- les notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat,
- la connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation,
- pour les candidats en réorientation, la mention ou les notes obtenus au baccalauréat (ou à un diplôme équivalent) en français, histoire-géographie et sciences économiques et sociales (SES),
- pour les candidats en réorientation, les résultats ou appréciations obtenus lors d'une ou plusieurs éventuelles formations suivies,
- l'avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée tel qu'exprimé dans la fiche avenir,
- pour les candidats étrangers, qui ne préparent pas ou ne sont pas titulaires d'un baccalauréat français, la certification du niveau de langue française B2, y compris en expression écrite et expression orale